



48^e CONGRÈS

MARSEILLE

2-6 JUIN
2014



La CFDT-MAE a envoyé 3 représentants à ce Congrès,
Thierry Duboc et Nadine Monchau membres de la Commission exécutive CFDT-MAE, Patrick
Gaud secrétaire adjoint de la Section Paris



Près de 3 000 personnes
étaient attendues pour
participer à ce Congrès
historique,
50^{ème} anniversaire de la CFDT





La salle se remplit tout doucement ...

Présentation du rapport d'activité

« Le dialogue social
c'est valable pour tous
les employeurs, y
compris l'État ! »



« Contrer la logique comptable à l'œuvre
dans les fonctions publiques. »

« le maintien du gel du point
d'indice jusqu'en 2017 est un déni
du travail des agents. »

Intervention à la tribune de Marie-Odile Esch, secrétaire générale de la fédération Intercu



Pendant 2 jours, 110 syndicats, fédérations, unions régionales, unions des retraités, unions des cadres et des fonctionnaires vont prendre la parole pour s'exprimer sur le rapport d'activité ...

1^{ère} table ronde : Quelles régulations pour favoriser le développement économique et le progrès social dans un monde globalisé ?



Animée par Marcel Grignard avec Pascal Lamy (ex-directeur de l'OMC), Delphine Ernotte-Cunci (directrice générale adjointe d'Orange), Reiner Hoffmann (président du DGB) et Isabelle Guillemot (secrétaire du comité de groupe européen d'Alcatel-Lucent) sont intervenus sur les différents moyens de réguler la mondialisation.



2^{ème} table ronde : Dialogue social dans les fonctions publiques, mission impossible ?



Thierry Cadart, secrétaire national : « le dialogue social dans les fonctions publiques n'est pas mission impossible, c'est un combat à mener. »

Gilles Jeannot, ingénieur des travaux publics et sociologue



Emmanuelle Pirat, journaliste à CFDT Magazine

Une jolie carte postale offerte pour ce 48^{ème} Congrès



Nicole Notat, SG (1992-2002) / Edmond Maire, SG (1971-1988)
Laurent Berger, SG (2012-...) / François Chérèque, SG (2002, 2012)



Un accueil triomphal est réservé
aux anciens secrétaires généraux ...



Le congrès adopte à **96%**, le 4 juin, les **modifications des statuts** qui fondent l'existence et l'activité de l'organisation et définit les finalités de son action



Laurent Berger : « Nous poursuivons simplement aujourd'hui l'évolution de 1964. Dans un débat apaisé nous désacralisons notre déclaration de principe. Nous en retirons, en premier lieu la référence à l'humanisme chrétien qui avait été au cœur du compromis de 1964. Non que nous reniions ce passé – au contraire – *la conclusion du nouveau préambule affirme notre fidélité aux traditions humanistes et à notre histoire* ».

Le secrétaire général insiste en conclusion de son intervention sur le côté « **historique** » de ce vote :« *En actualisant le préambule et l'article 1^{er} de nos statuts, en les ancrant davantage dans la réalité contemporaine, c'est cette ambition que nous voulons affirmer. Votre décision n'est pas anodine. Elle deviendra la référence des dizaines de milliers d'hommes et de femmes engagés à la CFDT et qui agissent au quotidien aux côtés des salariés.* »

CNAS

À partir du 1^{er} janvier 2015, la CNAS accompagnera les syndicats qui le souhaitent à constituer leur dossier juridique; les démarches de conciliation seront prises en charge financièrement et le niveau d'indemnisation des adhérents en cas de grève sera doublé.

Le congrès de 2014 marque une nouvelle étape importante. « *Il s'agit d'une réforme politique ambitieuse afin de rendre le syndicalisme CFDT encore plus proche des salariés* », insiste le trésorier confédéral sortant Marcel Grignard.



Caisse nationale d'action syndicale

«L'enjeu de cette nouvelle réforme est à la fois de mieux répondre aux besoins des adhérents et des militants tout en améliorant le fonctionnement quotidien de cet outil que beaucoup nous envient»

Motion d'actualité présentée par le Bureau national confédéral

L'Europe n'est pas le problème mais la solution

Alors que les résultats des élections européennes traduisent, notamment en France, une montée de la défiance des salariés vis-à-vis de l'Union européenne, le congrès a adopté à 96,52% une motion d'actualité qui encourage à « *redonner un projet à l'Europe* ».

Comme l'a rappelé Marcel Grignard, lors de la présentation du texte, « *l'Europe pour la CFDT n'est pas un sujet à part qu'on aborde quand on a traité les autres. Elle est partie prenante de notre action syndicale* ».



Fidèle à son
histoire, fidèle à
ses valeurs, la
CFDT a un projet
pour la société.

Ne pas refuser les changements mais peser sur les changements, penser les évolutions du monde et de la société, vouloir changer le modèle productif, exiger une transition écologique, participer à la construction d'une Europe plus sociale, agir pour plus de justice et de solidarité, pour la conquête de nouveaux droits, c'est avoir une vision, un projet pour la société.

«Ne lâchons rien de nos convictions et de nos objectifs !»

La résolution votée, le cap est fixé



C'est sur ces mots que Laurent Berger clôt le 48^e congrès de la CFDT, à l'issue de cinq jours de débats à Marseille. Des débats « sereins et respectueux, sans tabous sur le fond », se félicite le secrétaire général, auquel les délégués ont accordé un véritable capital de confiance : un **quitus** voté à **85,88 %**, une élection à **98,31 %** et une résolution approuvée à **87,24 %**.

«Des débats de cette qualité, c'est exactement ce dont aurait besoin notre démocratie», argue Laurent Berger.

Rendez-vous dans 4 ans !